

Mariage pour tous : l'opposant emprisonné rejugé



Le jeune homme de 23 ans, opposé au mariage pour tous, est emprisonné depuis le 19 juin à Fleury-Mérogis. Il est rejugé ce mardi 9 juillet.

C'est devenu le symbole des anti mariage pour tous. Nicolas Bernard-Buss, étudiant de 23 ans à l'Institut catholique de Paris, avait été condamné le 19 juin dernier à quatre mois de prison dont deux fermes. Le 16 juin, il était parmi les manifestants devant le siège de M6, où le chef de l'Etat François Hollande intervenait pour tout autre chose à la télévision. Le motif de l'arrestation : le jeune homme, au-delà de sa présence lors d'une manifestation interdite, aurait commis pour 1 000 euros de dégâts dans une pizzeria, et lors de son arrestation, "violente" selon lui par les policiers, aurait fourni une fausse identité. Lors de sa comparution immédiate, il lui avait été reproché sa seconde participation en trois semaines à un rassemblement interdit. Il avait été placé en détention, à l'isolement au début, à la centrale de Fleury-Merogis, à l'issue de l'audience. C'est sa demande de remise en liberté qui doit être examinée aujourd'hui.

Considéré comme un "prisonnier politique", ses camarades ont organisé plusieurs manifestations de soutien, et depuis deux semaines, des "veilleurs debout" se relaient, de nuit comme de jour devant le ministère de la Justice et plusieurs Palais de justice en France. Me Gruau, son avocat, a évoqué le "traitement très dur" infligé à l'étudiant. Par ailleurs, le collectif de la Manif pour tous a appelé "solennellement tous ses sympathisants à ne perturber en aucune manière le bon déroulé des débats de mardi".